



LYON, LE **01 JUIN 2012**  
NOS RÉF. MI/CR  
CONTACT Carole RUIS  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57  
COURRIEL carole.ruis@sdis69.fr

Capitaine Guy FROMENT  
Membre suppléant du  
comité technique paritaire

### Réunion du CTP

Je vous informe que le comité technique paritaire se réunira :

**Lundi 18 juin 2012 à 9h30**  
**SDIS du Rhône**  
**Salle de direction – 1<sup>er</sup> étage**  
**17 rue Rabelais - 69003 LYON**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du 15 décembre 2011,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

1. Bilan social,
2. Référentiel absentéisme 2011,
3. Patrimoine immobilier du SDIS – acquisitions et cessions de biens immobiliers,
4. Dispositions complémentaires relatives aux régimes de travail des SPP logés en casernement,
5. Application des dispositions du décret n° 2012-552 du 23 avril 2012 relatif à l'échelon spécial de la catégorie C de la fonction publique territoriale,
6. Participation du SDIS à la protection sociale des agents,
7. Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,
8. Arrêté préfectoral portant création et classement des CIS du SDIS du Rhône,
9. Fermeture des services fonctionnels du SDIS à l'occasion de jours particuliers en 2013,
10. Point sur la mise en place de la nouvelle restauration,
11. Sécurité et sûreté du site de Saint-Priest,



12. Réorganisation logistique et gestion des déchets,
13. Evolution de l'habillement du personnel technique,
14. Activation du CTA-CODIS de formation et des secours,
15. Points sur les programmes immobiliers en cours et les déménagements de service,
16. Communication sur les textes relatifs à la refonte de la filière SPP
17. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 11 juin 2012.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à [drh@sdis69.fr](mailto:drh@sdis69.fr).

Pour le président,  
Michel REPPELIN